

**Compte rendu du Conseil d'Administration**  
**du CIL Gerland Guillotière du 16/03/2016,**  
**Maison RAVIER 18h30 – salle C**

**Présents** : Jeannette HURTREL, Michèle JOUMARD, Raymond JOUMARD, Isabelle PAGANO, Marc PERTOSA, Gilles QUERRIEN.

**Excusés** : Maxime GUERIN, Caroline LEBESLOUR, Gilbert POLAK.

**Absents** : Anthony HAREL, Gilles JOANNARD, Jean Paul TRUCHET.

La séance démarre à 18h30

**1. Approbation du compte-rendu du 15 février 2017**

Après une légère modification réalisée par Michèle Joumard ; Le compte-rendu du conseil d'administration du 15 février 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera mis en ligne sur le site du CIL par Raymond Joumard.

**2. Compte rendu de l'assemblée générale du 13 février 2017**

Les membres du CA présents à notre assemblée générale le 13 mars ont été unanimes pour dire que celle-ci s'est très bien passée, plusieurs élus et personnes présentes ont souligné la qualité des exposés et la qualité du travail réalisé en 2016 et celui à venir en 2017.

Marc Pertosa enverra :

le compte rendu des exposés, l'article du Progrès paru le 14 mars, ainsi qu'une lettre pour relancer le paiement des adhésions.

Un point sera fait sur les adhésions lors de notre prochain CA du 19 avril 2017.

**3. Compte rendu sur la réhabilitation de la place des pavillons**

**par Marc Pertosa**

Rappelons qu'un budget de 11M€ a été voté en 2012 pour réhabiliter la place des pavillons et alentours. Une série de 3 réunions avait été menée pour consulter la population en 2013, sur le projet.

Un réunion a eu lieu en Mairie entre d'une part :

- ⇒ Loïc Graber adjoint à l'urbanisme du 7<sup>ème</sup> et à la démocratie participative de Lyon,
- ⇒ Valérie Galliou, adjointe au commerce du 7<sup>ème</sup>, et d'autre part,
- ⇒ Frédéric Rousseau, Président de Gerland Commerce,
- ⇒ Didier Holl, Vice-président de Gerland Commerce,
- ⇒ Alain Chenevez, représentant des habitants,
- ⇒ Mar Pertosa, Raymond Joumard et Gilles Querrien.

L'objet était, nous concernant d'avoir les dernières nouvelles de l'avancement du projet, pour en parler en connaissance de cause lors de l'assemblée et réciproquement d'informer la municipalité des demandes des habitants, telles que recueillies d'une part par la méthode METAPLAN, d'autre part par une enquête préparée en fonction du projet.

Loïc Graber nous indique que Casino a une étude technique en cours pour étudier les possibilités d'usage ou de transformation éventuelles du local dont il dispose en bail jusqu'en 2037, pour le proposer à un futur bailleur. Cette étude sera achevée début Mai.

**La réhabilitation prévue en 2020 se bornerait à la place des Pavillons et à la rue Mérieux** (peut-être partiellement à Challemel Lacour). **Le déplacement du Marché n'est plus prévu**, bien que l'aménagement de la place prévoie des bornes électriques utiles en cas de besoin.

Mais Loïc Graber ne donne aucune précision sur une évolution éventuelle des aménagements suite à la consultation de 2013.

Loïc Graber ne prévoit **plus de consultation des habitants**, en invoquant la prolongation des délais qui s'en suivrait.

En revanche, il y aura seulement une **réunion d'information**, suite à l'étude de Casino, soit en Mai, soit plus vraisemblablement en Septembre.

Nous présentons les résultats de la consultation qui fait apparaître :

- ⇒ un large consensus sur la demande d'aménagements hors le déplacement des arbres,
- ⇒ un accord sur 3 pistes d'accès cyclables : allée Fontenay depuis le Nord et le Sud, un accès depuis l'Est, mais pas depuis l'Ouest par la rue Monod,
- ⇒ la **demande d'aménagement préalable de parkings**, en sus du parking payant sous Casino, pour compenser intégralement les places de stationnement supprimées en surface, avec par ordre de préférence des emplacements :
  - un Parc Relais près de la Station Gerland,
  - un parking à étages, dans un immeuble rue du Vercors,
  - un parking en sous-sol, rez de Chaussée et 1 étage rue Challemel Lacour à l'emplacement des jardins, qui pourraient être installés en terrasse,
  - un Parking Square Galtier.

Loïc Graber admet que **la conservation de suffisamment de places de parkings est nécessaire pour assurer l'existence des commerces** et qu'il prévoit des réunions pour en discuter avec Gerland Commerce.

Nous apprenons que la ville ne souhaite plus réaliser des Parcs Relais à étages en ville (Pourquoi ?). On apprend qu'il existe **un projet de reconditionnement du parking de la rue du Vercors** et de ses accès, mais pas son extension, la construction sur ce site n'étant pas prévue pour l'instant.

#### **4. Le PDU, sa nouvelle version**

**par Raymond Joumard**

Raymond Joumard a lu le PDU (248 pages). Il en fait un résumé et indique ses remarques.

Voir en Pièce jointe.

#### **5. Dates à retenir**

**par Marc Pertosa :**

Les prochaines dates à retenir sont :

- ⇒ le 16 mars à 9h : observation des oiseaux au parc de Gerland avec Dominique Tessier ;
- ⇒ le 16 mars à 18h : au SYTRAL information sur le PDU , au 19 bd Vivier Merle ;
- ⇒ le 20 mars à 18h, réunion sur la propreté avec le conseil de quartier ;
- ⇒ Le 22 mars Assemblée Générale statutaire de l'UCIL, à 18h au 14 avenue Tony Garnier Lyon 69007. Le CIL Gerland Guillotière sera représenté par Raymond Joumard ;
- ⇒ le 23 mars à 18h : réunion sur la « propreté » salle Villon Mairie du 7ème en présence du Conseil de Quartier Guillotière et Jean Macé et Marc Pertosa, Gilles Querrien, Jeannette Hurtrel et Gilbert Polak pour le CIL ;
- ⇒ Le 23 mars à 19h : Assemblée Générale du Crédit Mutuel à l'Aquarium (Pierre bénite) ; le Cil étant représenté par Gilles Querrien.

## **6. Question diverses**

Gilles Querrien, nous fait part de l'entretien qu'il a eu avec Monsieur Hervé de Lez qui lui a demandé ce que faisait le CIL pour les personnes à mobilité réduite ? Marc propose que nous l'invitions à notre prochain CA, afin d'échanger avec lui sur une éventuelle collaboration.

Gilles évoque aussi la question de l'ouverture des réunions du Cil et la mise à disposition de nos informations aux non-adhérents. Faut-il continuer à le faire pour donner envie d'adhérer ou au contraire limiter cette pratique pour inciter les habitants à adhérer ? Cette remarque valant pour le site (selon Raymond Joumard). La question mérite d'être débattue lors d'un prochain CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

**Pour Marc Pertosa**

**Michèle Joumard**

**Comité d'intérêt local Gerland Guillotière**

siège social : Maison Ravier 7 rue Ravier 69007 Lyon

[contact@cil-gerland-guillotiere.fr](mailto:contact@cil-gerland-guillotiere.fr) -Association loi 1901 N° W0691058110

[www.cil-gerland-guillotiere.fr](http://www.cil-gerland-guillotiere.fr)